

le digne archevêque accueilli par de chaleureux applaudissements.

Sa Grandeur dit que c'était une tâche bien délicate, mais il se rassure quand il songe que les organisateurs ont fait leur possible pour mener ce congrès à bonne fin. Il montre l'importance du Congrès, et il en attend un bon résultat, car il s'ouvre sous de bons auspices. On va présenter une adresse au Souverain Pontife, au représentant du Christ sur la terre; c'est commencer par le commencement, c'est asseoir le Congrès sur les bases solides: "Tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église."

Monseigneur rappelle que rien n'est stable qui n'ait la religion, la foi, la vérité, Dieu pour base. Il parle de la religion et de la patrie. L'amour de la patrie a été mis par Dieu dans le cœur de l'homme. Dieu et la patrie, voilà le culte par excellence. Ce que l'on fait pour Dieu on le fait pour la patrie; ce que l'on fait pour la patrie, on le fait pour Dieu. C'est ainsi que les anciens comprenaient le vrai patriotisme. Donc, a dit Monseigneur, ce congrès, qui est fait pour la plus grande gloire de Dieu, est une œuvre éminemment patriotique.

Sa Grandeur reprend son siège au milieu des applaudissements de la foule.

En ce moment, M. le Dr. E. Dionne, secrétaire du Congrès, lit l'adresse suivante au Souverain Pontife:

"Très Saint Père,

"La célébration solennelle de la fête nationale des Canadiens français à Québec a fourni au Cercle catholique de cette ville l'heureuse opportunité de réunir en un Congrès les Sociétés Sœurs et les Cercles affiliés de la Confédération du Canada et des Etats-Unis d'Amérique.

"Réunis autour du vénérable archevêque de Québec, leur président d'honneur, et des autres évêques de la province, ces associations ont voulu en ce jour mémorable où toute la nation Canadienne française célèbre sa fête nationale, pour offrir aux œuvres catholiques une occasion de s'affirmer, de faire connaître leur situation et les moyens d'étendre leur action bienfaisante. Elles espèrent par là nouer entre elles des rapports d'amitié plus suivis.

"Des adhésions nombreuses sont venues réchauffer notre zèle à jeter les bases de ce Congrès Catholique. Nos frères d'Italie, de France, de Belgique et même de l'île Maurice nous ont envoyé des témoignages de la plus pure fraternité. Deux illustres fils de la Franco-Catholique, la patrie de nos pères, ont traversé l'Atlantique pour venir serrer la main de leurs frères du Canada, et apporter à ce Congrès les lumières de leur vaste science et l'exemple de leur dévouement à la grande cause catholique.

"Français et Canadiens, tous fils dévoués de la Sainte Eglise, ont voulu, avant de procéder à leurs délibérations, déposer au pied du Père commun des fideles l'hommage de leur filiale soumission à la Chaire de Pierre; tous ensemble déclarent solennellement qu'ils ne connaissent d'autre flambeau pour les guider que le soleil qui brille au Vatican.

"Adresse des membres du Congrès catholique de Québec à S. S. Léon XIII.

"Très Saint Père.

"Encouragés sur des adhésions nombreuses de notre clergé et des catholiques de l'univers entier, les

membres du Congrès catholique de Québec se sentent plus que jamais disposés à travailler au maintien des droits sacrés de la Sainte Eglise, afin qu'ils conservent toute leur force, toute leur liberté.

"Nous voulons donner aux œuvres catholiques une extension plus considérable, travailler à la diffusion des livres approuvés par l'autorité ecclésiastique, soutenir notre clergé dans les luttes qu'il peut avoir à subir pour conserver toutes ces prérogatives.

"Votre bénédiction, T. S. P., nous aidera à accomplir la tâche que nous nous sommes imposée, et portés à vos pieds, les membres du Congrès catholique osent la solliciter de votre paternelle bonté."

"De Votre Sainteté,"

"LES FILS RESPECTUEUX."

A la lecture de cette adresse reçue par des applaudissements frénétiques, tout le monde se lève et elle est votée à l'unanimité.

M. le juge Routhier a ensuite prononcé un discours sur la nationalité canadienne française et la religion catholique. Il fut suivi par M. Claudio Jannet qui a parlé du rôle des classes riches dans les sociétés modernes.

Samеди soir, le 26 juin, la dernière séance solennelle du congrès catholique s'est ouverte sous la présidence de Mgr Cazeau, en l'absence de Mgr l'archevêque de Québec.

M. le comte de Foucault a prononcé un discours sur l'action des ordres religieux dans la société. Il a été suivi de l'Hon. M. Ouimet qui a traité la question des droits de l'Eglise et de l'Etat en matière d'éducation.

Finalement, Mgr Lafèche a prononcé une allocution sur l'Eglise et la liberté.

Le bureau des cercles catholiques a voté les résolutions suivantes:

I. Les membres du congrès catholique, désireux d'établir entre les différentes associations ou cercles catholiques du Canada et des Etats-Unis une union plus intime et des rapports durables, recommandent l'établissement d'un comité supérieur et permanent des intérêts catholiques sous la surveillance de NN. SS. les évêques.

II. Les membres du Congrès catholique recommandent que ce comité des intérêts catholiques soit établi et composé provisoirement de l'honorable M. Trudel, sénateur, de M. Clément Vincellette, président du Cercle catholique de Québec et chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, de Em. Tassé, ancien président général de l'Union Allet, et de cinq citoyens appartenant aux diocèses de Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Germain de Rimouski et de Chicoutimi.

III. Les membres du congrès catholique forment les vœux les plus ardents pour la création de cercles catholiques dans les autres villes de la province de Québec et dans les principaux centres Canadiens-français du Canada et des Etats-Unis où il n'en existe pas encore.

IV. Les membres du congrès désirent attirer l'attention des catholiques sur le bien incalculable que pourrait opérer la fondation dans les endroits propices de l'œuvre pontificale des vieux papiers annexé du Denier de Saint-Pierre.

V. Les membres du congrès émanent unanimement le vœu de voir favoriser par les catholiques l'œuvre de l'association de saint François de Sales et de la société bibliographique dont le but est de propager les bons livres à des prix réduits.

VI. Attendu que les cercles catholiques se proposent, comme fin principale la manifestation de la vérité par la diffusion des principes catholiques; qu'ils ne sauraient parvenir à ce but qu'après s'être mis, par des études sérieuses, en état de refuser l'erreur et de faire pénétrer la lumière dans les esprits.

Le bureau des cercles catholiques recommande spécialement l'étude de l'histoire des peuples modernes comparée à l'histoire du peuple de Dieu, afin d'éviter les fautes qui ont conduit les peuples de l'antiquité et les peuples modernes à leur ruine,